

Burundi : 20 ans de prison pour avoir violé une fillette de 4 ans

@rib News, 05/01/2013 â€“ Source Xinhua Un Burundais de 27 ans a été condamné à 20 ans de prison, avec un dédommagement de 100.000 Fbu (près de 65 dollars) pour avoir violé une fillette de 4 ans, rapporte samedi la radio nationale burundaise. L'incident a eu lieu à Kibago dans la province de Makamba (Sud). Pamphile Kantungeko, domestique chez la grand-mère de la victime, a fait ce crime le 30 décembre 2012 au moment où tous les parents de cette fillette étaient à la messe.

Le Tribunal de grande instance de Makamba a prononcé la sentence alors que le substitut du procureur avait requis une peine de 30 ans conformément au nouveau Code pénal. Les associations féminines des droits de la femme se disent satisfaites du jugement rendu et ont encouragé les juges de continuer dans cette voie en prononçant les sentences à temps contre les violeurs. De plus, elles ont fait un appel aux victimes de viol de dénoncer leurs violeurs dans les meilleurs délais.